© Drogues Info Service - 14 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Durée de détection cannabis test salivaire

Par Profil supprimé Postée le 16/08/2016 17:28

Bonjour,

On peut lire beaucoup d'informations contradictoires sur la durée de positivité salivaire au cannabis.
Un certain nombre de personnes affirment être positives plusieurs jours après absorption du produit au test salivaire sur des forums internet, ou à 24h après la prise quand le contrôle a eu lieu le lendemain soir de la prise.
L'étude française VIGICANN note que sur un panel de 30 utilisateurs soumis au DRUGWIPE 5S en vigueur chez les forces de l'ordre françaises, un utilisateur chronique négatif après 12h redevient positif à 24h après la prise (corrélé par une autre étude norvégienne qui explique que des tests négatifs peuvent apparaître entre plusieurs tests positifs (positive samples can be interspersed among negative samples).
Dans tous les cas, on est bien au delà des 4h que vous indiquez pour le depistage salivaire dans le tableau des durées de positivité indiqué sur votre site, ce qui ferait réfléchir plus d'un consommateur, et jette un nouveau regard sur la réalité de positivité au THC et peut être ses effets.
Vous indiquez que le THC peut être trouvé jusqu'à un mois après arrêt dans le sang des fumeurs chroniques, tout en indiquant 8h de positivité.
Je ne remets pas en question le sérieux de votre site et votre démarche, il est évident que le depistage du THC n'est pas encore scientifiquement aussi clair que pour d'autres produits, mais votre avis est le bienvenu. Les métabolites du THC semblent se transmettre en petite quantité dans la salive, et les méthodes utilisées pour la conception des tests DRUGWIPE ne semblent pas encore très claires, pour des raisons de sécurité.
Avez-vous des retours des forces de l'ordre ? De laboratoires à ce sujet ?

http://www.em-consulte.com/article/974508/duree-de-detection-des-tests-salivaires-chez-des-c
http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/24819969

Bien cordialement

Mise en ligne le 17/08/2016

Bonjour,

Vous avez, semble-t-il, fait des recherches sur le sujet et nous allons tenter de répondre à vos questions du mieux que nous le pourrons.

Tout d'abord, vous avez raison, les tests salivaires ne sont pas fiables à 100 %. Des études le montrent, ainsi que des témoignages d'usagers. Outre leur imperfection scientifique, cela peut également s'expliquer par le fait que ces tests salivaires détectent indistinctement quatre « familles » de stupéfiants : les cannabiniques, les amphétaminiques, les cocaïniques et les opiacés. Ainsi, si un consommateur de cannabis n'a pas fumé depuis plusieurs heures mais a pris du Dafalgan codéiné pour une rage de dents, il sera positif à ce test salivaire.

La justice a parfaitement conscience des limites de la science concernant ce mode de dépistage. C'est pourquoi la seule preuve légale pouvant constituer l'infraction est l'analyse sanguine. Si celle-ci est négative, elle primera sur l'analyse salivaire.

Vous vous demandez peut-être pourquoi réaliser d'abord un test salivaire si celui-ci n'est pas tout à fait fiable. C'est à la fois une question financière et pratique. En effet, les tests sanguins sont plus coûteux et plus difficiles à réaliser (ils nécessitent la présence d'un médecin et ils sont plus invasifs).

Par ailleurs, dans tous les cas, lorsqu'un dépistage est positif, la personne dépistée peut demander qu'un nouveau test soit effectué. Ce test de contrôle, sur le même échantillon, mais avec une autre méthode, permettra d'infirmer ou de confirmer le résultat.

Enfin, vous nous demandiez si nous avions des retours des forces de l'ordre ou des laboratoires. Nos documentalistes travaillent essentiellement à partir de publications scientifiques, afin d'apporter les informations les plus fiables possibles. Les interlocuteurs individuels, bien que compétents dans leur domaine, ne peuvent fournir de données scientifiques et statistiques fiables. Nos documentalistes remettent également à jour régulièrement ces informations, et c'est le cas de ce tableau de positivité notamment, qui s'est vu apporter des précisions suite à de nouvelles publications. Ces travaux rapportaient en effet que les tests sanguins pouvaient, rarement, mais néanmoins réellement, être positifs jusqu'à un mois après l'arrêt de toute consommation. Ceci explique donc l'incohérence apparente figurant dans le tableau : la littérature montre effectivement que le délai de positivité se situe le plus souvent entre 2 h et 8 h mais que dans de rares cas, on peut détecter des traces plus tardivement.

Il est précisé par ailleurs que ces valeurs ne sont qu'indicatives car peu d'études sérieuses sont menées sur ces sujets mais surtout car l'élimination des métabolites est variable d'une personne à une autre.

Nous espérons avoir répondu à vos questions.

Cordialement,